

Rectorat DRH-Dialogue social

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, relative aux dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU** le décret du Président de la République en date du 5 février 2020 nommant Agnès WALCH MENSION-RIGAU rectrice de l'académie de Reims ;
- VU** l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 ;
- VU** le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges au comité technique académique de Reims en date du 6 décembre 2018 ;

ARRETE

Article I : Le comité technique académique (CTA) de Reims est présidé par la rectrice d'académie ou son représentant. Ce comité comprend le directeur des ressources humaines de l'académie.

Article II : La rectrice est assistée, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du CTA.

Article III : Le CTA de Reims comprend 10 membres titulaires et 10 membres suppléants représentant les personnels, élus pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article IV : L'arrêté de composition du 11 décembre 2019 est modifié comme suit :

Fédération	Membres titulaires	Membres suppléants
FSU	Christophe GIRARDIN professeur agrégé lycée Jean Jaurès Reims	Régis DEVALLÉ PLP lyc professionnel Saint-Exupéry Saint-Dizier
	Isabelle DESIMPEL professeure des écoles école primaire Jean Moulin La Chapelle St Luc	Maud BROCCARD professeure des écoles école primaire Langres
	Nadine CIERZNIAK professeure d'EPS LGT E. Herriot Sainte Savine	Guy BOURGEOIS conseiller principal d'éducation lyc Georges Brière Reims
	Matthias CARPENTIER professeur agrégé clg Thibaud de Champagne Fismes	Célia VOLLONDAT professeure certifiée lyc Franklin Roosevelt Reims
UNSA EDUCATION	Alice PETIT professeure certifiée clg Jean Monnet Epernay	Jean-Claude RICHAILLEY professeur certifié clg Henri Guillaumet Mourmelon-le-Grand
	Jean-Michel ALAVOINE professeur des écoles école élémentaire Hermonville	Arnaud MEILHAN professeur des écoles école primaire Estissac
	Mickaël ADAMKIEWICZ ADJENES CIO Charleville-Mézières	Laurence ANDRIANNE-BENOITON assistante sociale DSDEN des Ardennes
	Sylvie GANTHIER professeure certifiée clg Léonard de Vinci Witry les Reims	Sandrine VANOTTI professeure certifiée clg Turenne Sedan
SGEN-CFDT	Véronique BRACONNIER principale clg Robert de Sorbon Rethel	Sandrine MAUHOURAT ATRF lyc Marie de Champagne Troyes
	Nathalie LEGROS AESH DSDEN CHâlons en Champagne	Julien DURUISSEAU professeur certifié Lycée Sévigné Charleville-Mézières

Fait à Reims, le 09 septembre 2020

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale
de l'académie de Reims
Agnès WALCH MENSION-RIGAU

Sandrine CONNAN